

# Assemblée des délégués 2018

---

Lors de l'assemblée des délégués 2018 de l'OrTra TC, Andrea Bürki, présidente, ainsi que Christoph Berger et Christian Vogel, membres du Comité, ont été clairement réélus dans leur fonction. Les changements de statuts préparés par le Comité doivent être discutés plus en détail avec les associations, ce à l'occasion d'une séance prévue en automne.

Le rapport annuel ainsi que les comptes annuels 2017 présentés par Werner Becker ont été, après une brève discussion, acceptés à une large majorité, tandis que le Comité s'est vu accorder la décharge. Le budget 2018 a également été accepté et les cotisations des membres pour 2019 ont été laissées telles quelles, et ce, conformément à la proposition du Comité.

Les propositions de modifications des Statuts par le Comité avaient déjà suscité d'intenses discussions en amont déjà. Etant donné que les turbulences provoquées par le licenciement de l'ancien secrétaire général se faisaient encore sentir, une séance dirigée à laquelle participeront les associations et le Comité de l'OrTra TC aura lieu en automne, ce à la demande du SARSI, demande soutenue par le Comité. La question de l'actualisation des statuts reste donc ouverte pour l'instant, de même que la date de la mise en vigueur du nouveau règlement relatif à la qualité de membre. En revanche, le règlement concernant l'examen professionnel supérieur remanié a déjà été approuvé par le SEFRI, de même que les directives y relatives.

La présidente de l'OrTra TC, Andrea Bürki, et le membre du Comité, Christian Vogel, ont présenté les travaux en cours concernant la réorganisation du secrétariat, les concepts remaniés en matière de communication et de politique ainsi que les processus politiques actuellement en cours. La présidente de l'OrTra TC a expliqué en détail les actualisations des différents règlements, en particulier du règlement concernant la pratique professionnelle supervisée dans le domaine de la thérapie complémentaire et celui relatif à l'admission de superviseuses et superviseurs de l'OrTra TC.

Le président sortant de la Commission d'examen, Peter Itin, a donné un aperçu du travail accompli par la CE en 2017. Afin de faciliter l'entrée en fonction du nouveau président, Michael Rüegg, Peter Itin restera membre de la Commission pendant un certain temps encore. Il a attiré l'attention de l'assemblée sur le fait que l'on cherchait encore et toujours des expert-e-s compétent-e-s, surtout pour les régions linguistiques francophones et italophones.

Christoph Berger, membre du Comité, et Gregor Schraner, le nouveau responsable des procédures, ont donné un aperçu de la situation qui prévaut en matière de procédure d'équivalence, de l'accréditation des formations et de la reconnaissance des méthodes. Dans ces domaines également, le travail accompli a été impressionnant et des résultats et changements positifs ont pu être rapportés.

Les élections n'ont apporté aucune surprise: Andrea Bürki, présidente de l'OrTra TC, ainsi que Christoph Berger et Christian Vogel, tous deux membres du Comité, ont été facilement réélus. Ont également été réélus les membres de la Commission de recours, avec son président Beat Ochsner. Patricia Vonlanthen, thérapeute Shiatsu et homéopathe de Suisse romande, a été élue au sein de la Commission de recours.

Andrea Bürki remercie enfin les membres du Comité pour leur remarquable engagement au cours de l'année passée et leur remet une distinction en tant que «membres du Comité particulièrement méritant».